



## **PROJET EDUCATIF**

**BONZAÏ, c'est voyager autrement,  
Vivre une expérience de vie,  
Apprendre à vivre-ensemble...**

**BONZAÏ** fonde ses principes pédagogiques sur ceux de l'Éducation Nouvelle.

L'apparition d'une citoyenneté européenne par l'article 7 du traité de Maastricht de 1992 a favorisé la libre circulation des citoyens et citoyennes au sein de l'Union Européenne. L'accroissement au niveau mondial des échanges de tous ordres facilite ou freine l'envie de découvrir le monde. Avec l'apparition et le développement du tourisme de masse la capacité à être mobile, en tout cas à se déplacer, est devenue et devient une conformité forte au détriment parfois des pays d'accueils. Il a pour corollaire le sens et la place des séjours à l'étranger dans l'ensemble des champs d'activité humaine et plus particulièrement chez les mineurs et jeunes adultes.

Pouvoir et savoir se déplacer apparaissent comme une source de liberté et d'acquisition d'une autonomie et d'une responsabilité. Cette capacité à être mobile devient de plus en plus une norme sociale d'intégration. Si elle ne doit pas être une fin en soi, alors la mobilité n'est qu'un moyen pour favoriser, développer des aspirations potentielles qui s'inscrivent dans une dynamique de projet qu'elle soit ludique, sociale, socioprofessionnelle, de vie... Toutefois, pour se mouvoir, elle demande la capacité à se projeter pour atteindre un objectif qui motive ou qui contraint. D'après Sylvie Fol, cette capacité à être mobile prend appui sur trois piliers ; appétence, aptitude et moyen.

Autrement-dit, la mobilité n'est pas innée elle s'apprend. Il existe donc des pré-requis pour développer cette capacité. Aussi pour synthétiser cette idée d'acquisition d'un certain nombre de savoirs, le concept de *mobilité apprenante* apparaît pertinent et cohérent afin d'appréhender, d'une autre manière, l'enjeu des séjours à l'étranger pour jeunes mineurs et jeunes adultes. Voyager ne se limite pas uniquement à suivre un chemin pré-établi, de se mouvoir d'un point A à un point B. En amont, il ne s'agit pas de se laisser transporter par une logistique qui favorise l'entre-soi et relativise la rencontre de l'Autre à un simple prestataire ou à une rencontre consumériste inclus dans un package où même l'hôte accueillant et souriant bascule du côté satisfaction du client venant découvrir un pays. Enfin, l'obsession sécuritaire des organisateurs et opérateurs de séjours historiques dans le cadre des A.C.M, légitime et nécessaire, méconnaissent ou oblitèrent une partie importante du développement pédagogique et éducatif que procurent les séjours à l'étranger. Restreint à du « clé en main » avec un cadre pédagogique aussi restreint, le jeune, croyant vivre et vivant pourtant une aventure humaine lors de son séjour, ne fait que reproduire un tourisme de masse dont les adultes ont laissé les traces sur lesquelles les jeunes perpétuent et répètent inlassablement ce schéma.

Ce projet a donc pour ambition éducative et pédagogique mais aussi sociale de faire acquérir une *mobilité apprenante*. Cette conception de la mobilité est l'occasion de réintroduire du signifiant sur le développement de l'autonomie et le sens des responsabilités mais aussi sur de la réciprocité. C'est aussi voyager et partir en vacances autrement, avec l'ambition d'une immersion au plus près des réalités sociales, économiques et culturelles du lieu d'accueil du séjour. Il ne s'agit pas d'offrir un circuit touristique clé en main mais de construire des espaces pédagogiques qui vont permettre de mettre en avant cette mobilité apprenante. Notre conception des séjours à l'étranger et en Soule veut promouvoir un tourisme solidaire et durable. *Solidaire* dans le sens où selon la configuration et le type de séjour, celui-ci permet de contribuer et de comprendre l'amélioration des conditions de vies des populations locales. Le public n'est plus dans une posture expectative ou d'un agent économique. Il s'agit de l'inclure et de le faire participer au développement le plus harmonieux possible. Ce développement doit aussi être en adéquation avec les demandes et les besoins identifiés des populations locales. C'est aussi de permettre et de soutenir des départs à l'étranger à des populations jeunes qui n'ont pas forcément les opportunités pour acquérir une expérience de mobilité tant en France qu'à l'étranger. Les vacances sont aussi un temps de développement et

d'acquisition d'éducation non-formelle. L'adolescent-e attend les vacances comme un moment de liberté où il/elle pourra "sortir". Or il/elle lui est souvent proposé(e) un cadre institutionnel, certes loin de chez lui, où les portes de sortie sont rares et souvent inappropriées. Les projets pédagogiques doivent impérativement prendre en compte ce besoin de sortir pour placer l'adolescent-e en situation de valorisation positive de soi, et de prendre conscience de sa responsabilité. Le groupe peut et doit être source d'une valorisation positive... de grandir. L'association BONZAÏ a pour ambition et finalité éducative de développer des espaces d'émancipation où chacun et chacune pourra accroître son potentiel.

*Durable* dans le sens où BONZAÏ, c'est vivre des vacances autrement avec l'intégration de pratiques écocitoyennes au quotidien par la chimie verte. L'apprentissage de ces pratiques passe par la fabrication de produits biodégradables d'hygiène et de santé. L'introduction à une sensibilisation d'une alimentation de proximité agricole raisonnée, saine et équilibrée contribue en même temps à un développement local inscrit dans les principes du Développement Durable. Quelque soit le type de séjours et de pays, le tri sélectif est introduit afin de limiter l'impact environnemental. Sur les séjours en Soule, un micro-circuit circulaire est mis en œuvre dans lequel l'ensemble des déchets sont réintroduit dans un processus de recyclage par la mise en place d'un compost et d'un tri selon le type de déchet. Ces actions visent à faire comprendre et à s'interroger sur le monde qui nous entoure. C'est pourquoi les séjours BONZAÏ expérimentent et modélisent d'autres façons de produire et de consommer en respectant l'Homme et l'environnement.

Pour atteindre ces objectifs, un des vecteurs privilégié passe par le traditionnel séjour à l'étranger et en particulier l'itinérance qui offre un potentiel important. Cependant ce dernier est très peu exploité. Tous les jeunes ont vécu une ou plusieurs expériences à l'étranger et en général au sein de l'UE. Celle-ci s'est réalisée soit dans le cadre scolaire, soit en famille et à titre exceptionnel entre amis. Autrement-dit, la première mobilité se vit d'abord dans le premier cercle de socialisation que représente la famille. Puis, classiquement, dans un second temps, intervient le système éducatif avec le voyage scolaire. Le point commun à ces deux espaces est un cadre sécurisant, voire rigide dans son fonctionnement. Tous deux laissent peu de place au dépassement de soi, à la prise de risque ou tout simplement à cette phase d'expérimentation, de la première fois, que tout adolescent a besoin de traverser pour (re)découvrir des émotions, des sentiments. Si ces deux espaces traditionnels sont les premières étapes d'un apprentissage à une mobilité, ceux-ci restent limitatifs à un cadre étroit et fortement normatif. Il existe aussi une forte inégalité dans l'accès à la mobilité. 76% des adolescents d'Aquitaine ne sont jamais partis à l'étranger par le biais d'une colonie, d'un organisateur de séjour. Et, lorsqu'ils le font, le séjour est un circuit clé en main où l'espace éducatif, pédagogique est restrictif. Bref, on veut de l'exotisme dans le confort. Le voyage se fait derrière des vitres teintées, dans des hôtels réservés et les contacts avec la population sont vécus dans des espaces réservés à cet effet.

La *mobilité apprenante* est une autre approche du voyage. Celle tout simplement d'élargir l'espace de liberté. Il s'agit, sans s'abstenir des règles élémentaires de sécurité, de permettre et de mettre en œuvre un vrai travail pédagogique vers l'acquisition de cette *mobilité apprenante* et par conséquence de permettre la rencontre avec d'autres façons de vivre. Elle nécessite un aménagement pédagogique rigoureux qui permet de répondre à ces objectifs.

**Les séjours itinérants** en autogestion complète, majoritairement sous tente pour la période estivale, ont une durée comprise entre 12 et 20 jours. Pour nous, l'itinérance fait appel à une compétence « vivre avec » plus qu'à l'animation de temps défini comme tel. Ce type de séjour nécessite adaptation, anticipation, écoute et gestion de la fatigue : des qualités qui s'opposent au déroulement strict d'un programme d'activités. L'itinérance permet notamment de découvrir l'environnement naturel, humain, culturel proche ou lointain, d'entrer dans une logique de rupture avec le quotidien, de coopérer, d'apprendre à faire face ensemble aux contraintes d'un environnement, d'évoluer en liberté, d'acquérir une autonomie dans un environnement donné et de faire une activité physique originale lors d'un cheminement non motorisé. Ce type de séjour a pour objectif d'investir le groupe de jeunes dans la construction, au jour le jour, de la vie quotidienne, des activités de découvertes et dans l'organisation globale du séjour. La construction de l'itinérance peut s'envisager de différentes manières. Toutefois, les départs et les arrivées seront toujours balisés et définis. Deux grandes modalités sont ainsi repérables dans l'élaboration du circuit de découverte. *La première* se réalise en amont par l'équipe d'encadrement qui va anticiper les étapes du séjour et clarifier la marge de manœuvre dont pourront disposer les jeunes sur les activités et ou d'autres destinations. *La deuxième*, (l'itinérance) se construit *in situ*. Dans cette perspective, et dans le meilleur des cas, il sera prévu une journée de préparation avec le groupe en France. Les premières nuits seront réservées pour démarrer cette itinérance. Il existe un besoin, une demande de découvrir le pays dans un cadre sécurisant par la mise en place d'un circuit balisé, « clé en main ». Pour ne pas être sélectif par des séjours en itinérance complète qui pourraient freiner l'engagement dans une telle expérience, il nous paraît opportun de proposer 4 niveaux ou degré d'itinérance afin de rendre cette première expérience de mobilité apprenante accessible et progressive :

**degré découverte** : le séjour se réalise au travers d'une itinérance dont les étapes sont balisées avec peu d'autogestion.

**degré initié** : l'itinérance est construite par l'équipe pédagogique en amont avec une autogestion et une autonomie relative.

**degré solidaire** : le départ et l'arrivée sont balisés avec des étapes intermédiaires à partir desquelles des sorties en autonomie à la journée et en autogestion sont prévues.

**degré coopération** : sont uniquement programmés et planifiés le départ et l'arrivée. Le séjour est en autogestion complète avec sorties et départs en autonomie d'une à deux nuits. Les déplacements peuvent se faire à pied. Les étapes sont élaborées sur place avec les jeunes. L'équipe d'encadrement compte un animateur supplémentaire. Une démarche pédagogique rigoureuse a été modélisée pour effectuer ce type de séjour.

Sur des séjours itinérants à l'étranger, des activités d'intérêt collectif seront programmées. Le séjour se découpe en deux parties. La première partie du séjour qui se construit sur un engagement du jeune est une phase d'immersion importante que ce soit à travers une activité chantier, une activité de fabrication artisanale, agricole ou autres. La deuxième partie correspond à la poursuite de l'itinérance pour la découverte du pays.

Enfin, la dernière activité est d'organiser des séjours itinérants en Soule. Elle poursuit deux intentions. La première étant d'initier une première *mobilité apprenante* par la mise en œuvre d'une itinérance pour découvrir le territoire. La deuxième consistant à réaliser un maillage des ressources potentielles du territoire pour mettre en œuvre, à moyen terme, une interface pour développer des échanges de jeunes transfrontaliers. Ce maillage va consister à repérer et identifier un ensemble d'acteurs prêts à s'engager dans la découverte du territoire auprès d'un jeune public. Pour initier cette dynamique, nous commencerons par produire des séjours où les jeunes sont immergés dans un espace de vie à partir duquel ils pourront découvrir le territoire.

Les séjours BONZAÏ ne dépasseront pas un effectif de 14 jeunes mineurs. Leur durée pourra varier entre 10 et 20 jours selon la destination et la période.

Les finalités éducatives de BONZAÏ sont :

- **Promouvoir la mobilité apprenante comme vecteur de transformation sociale et d'émancipation**
  
- **Contribuer à l'amélioration des conditions sociales, culturelles et économiques des pays d'accueil**
  
- **Favoriser le dialogue interculturel**